



Fiche de données de sécurité selon au règlement (CE) n° 1907/2006

Page 1 sur 13

No. FDS : 282493
V003.1

LOCTITE EA 9480 A 10L

Révision: 02.06.2015

Date d'impression: 01.02.2018

Remplace la version du: 26.01.2015

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

LOCTITE EA 9480 A 10L

Contient:

Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)
1,4-BIS(2,3-éPOXYPROPOXY)BUTANE (ETHER DIGLYCIDIQUE DU 1,4-BUTANEDIOL)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation prévue:

Colle époxyde

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Henkel France SAS

Rue de Silly 161

92100 Boulogne Billancourt

France

Téléphone: +33 (1) 4684 9000

Fax: +33 (1) 4684 9090

ua-productsafety.fr@fr.henkel.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° d' appel d'urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59 (24h)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CLP):

Irritation cutanée Catégorie 2

H315 Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves **Catégorie 1**

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisant de la peau Catégorie 1


H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Risques chroniques pour l'environnement aquatique Catégorie 2

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage (CLP):

Pictogramme de danger:	
Mention d'avertissement:	Danger
Mention de danger:	H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque des lésions oculaires graves. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseil de prudence:	P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
Prévention	P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux.
Conseil de prudence:	P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
Intervention	P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Aucune en cas d'utilisation conforme à la destination.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Description chimique générale:

Résine époxyde

Déclaration des ingrédients conformément au règlement CLP (CE) n° 1272/2008

Substances dangereuses No. CAS	Numéro CE N° d'enregistrement REACH	Teneur	Classification
Produit de réaction: bisphénol-A- épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	500-033-5 500-033-5 01-2119456619-26	60- 80 %	Skin Irrit. 2 H315 Skin Sens. 1 H317 Eye Irrit. 2 H319 Aquatic Chronic 2 H411
1,4-BIS(2,3-ÉPOXYPROPOXY)BUTANE (ETHER DIGLYCIDIQUE DU 1,4- BUTANEDIOL) 2425-79-8	219-371-7 01-2119494060-45	3- < 10 %	Acute Tox. 4 H302 Acute Tox. 4 H312 Acute Tox. 4 H332 Skin Irrit. 2 H315 Skin Sens. 1 H317 Eye Dam. 1 H318 Aquatic Chronic 3 H412

Voir texte complet des phrases H et autres abréviations dans paragraphe 16 "Autres informations"

Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de travail.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation:

Amener au grand air. Si les symptômes persistent, faire appel à un médecin.

Contact avec la peau:

Rincer à l'eau courante et au savon.

Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer immédiatement à l'eau courante (pendant 10 minutes), consulter un médecin.

Ingestion:

Rincer l'intérieur de la bouche, boire 1 à 2 verres d'eau, ne pas faire vomir, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

PEAU : Rougeurs, inflammation.

PEAU : Eruption cutanée, urticaire.

YEUX : Irritation, conjonctivite.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Voir section: Description des premiers secours

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

carbon dioxide, mousse, poudre

Moyens d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Aucun connu

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, de l'oxyde de carbone (CO), du dioxyde de carbone (CO2) et de l'oxyde nitrique (NOx) risquent d'être dégagés.

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Si la quantité renversée est peu importante, essuyer avec un papier absorbant et placer dans un récipient pour mise au rebut.

Si la quantité renversée est importante, absorber dans un matériau absorbant inerte et placer le tout dans un récipient hermétiquement fermé pour mise au rebut.

Laver soigneusement l'emplacement du produit renversé à l'eau et au savon ou avec une solution détergente.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir le conseil à la section 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
 Éviter le contact avec la peau et les yeux.
 Éviter tout contact prolongé ou répété avec la peau afin de minimiser tout risque de sensibilisation

Mesures d'hygiène:

Se laver les mains avant chaque pause et après le travail.
 Pendant le travail ne pas manger, boire, fumer.
 De bonnes pratiques d'hygiène industrielle devraient être respectées.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker dans un endroit frais. Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Colle époxyde

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

Valable pour
 France

Composant [Substance réglementée]	ppm	mg/m ³	Type de valeur	Catégorie d'exposition court terme / Remarques	Base réglementaire
Kaolin 1332-58-7 [KAOLIN]		10	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	Limite Indicative	FVL
dioxyde de titane 13463-67-7 [TITANE (DIOXYDE DE), EN TI]		10	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	Limite Indicative	FVL

Predicted No-Effect Concentration (PNEC):

Nom listé	Environmental Compartment	Temps d'expositio n	Valeur				Remarques
			mg/l	ppm	mg/kg	autres	
Produit de réaction: bisphénol-A- épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	Eau douce					0,006 mg/L	
Produit de réaction: bisphénol-A- épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	Eau salée					0,0006 mg/L	
Produit de réaction: bisphénol-A- épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	Eau (libérée par intermittence)					0,018 mg/L	
Produit de réaction: bisphénol-A- épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	STP					10 mg/L	
Produit de réaction: bisphénol-A- épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	Sédiments (eau douce)				0,996 mg/kg		
Produit de réaction: bisphénol-A- épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	Sédiments (eau salée)				0,0996 mg/kg		
Produit de réaction: bisphénol-A- épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	terre				0,196 mg/kg		
Produit de réaction: bisphénol-A- épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	oral					11 mg/kg food	

Derived No-Effect Level (DNEL):

Nom listé	Application Area	Voie d'exposition	Health Effect	Exposure Time	Valeur	Remarques
Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	Travailleurs	Dermique	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		8,33 mg/kg p.c. /jour	
Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	Travailleurs	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		12,25 mg/m3	
Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	Travailleurs	Dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		8,33 mg/kg p.c. /jour	
Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		12,25 mg/m3	
Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	Grand public	Dermique	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		3,571 mg/kg p.c. /jour	
Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	Grand public	Dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		3,571 mg/kg p.c. /jour	
Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	Grand public	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		0,75 mg/m3	
Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		0,75 mg/m3	
Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	Grand public	oral	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		0,75 mg/kg p.c. /jour	
Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	Grand public	oral	Exposition à long terme - effets systémiques		0,75 mg/kg p.c. /jour	

Indice Biologique d'Exposition:

aucun(e)

8.2. Contrôles de l'exposition:

Protection respiratoire:

Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

Il convient de porter un masque agréé ou un respirateur avec unecartouche de vapeur organique si le produit est utilisé dans un endroitmal ventilé.

Type de filtre: A

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374)

Matières appropriées à un contact de courte durée ou à des projections (recommandation: indice de protection au moins 2, soit > 30 minutes de temps de perméation selon EN 374):

Caoutchouc nitrile (NBR; >= 0,4 mm d'épaisseur de couche)

Matières appropriées également à un contact direct et plus long (recommandation: indice de protection 6, soit > 480 minutes de temps de perméation selon EN 374):

Caoutchouc nitrile (NBR; >= 0,4 mm d'épaisseur de couche)

Les indications faites sont basées sur la littérature et sur les informations fournies par les fabricants de gants ou sont déduites par analogie de matières similaires. Il faut tenir compte que la durée d'utilisation d'un gant de protection contre les produits chimiques dans la pratique peut être sensiblement plus courte que le temps de perméation déterminé selon EN 374 en raison de multiples facteurs d'influence (comme la température p. ex.). Le gant doit être remplacé s'il présente des signes d'usure.

Protection des yeux:
Porter des lunettes.

Protection du corps:
Porter un vêtement de protection approprié.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	liquide blanc
Odeur	Doux
seuil olfactif	Il n'y a pas de données / Non applicable
pH	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point initial d'ébullition	> 250 °C (> 482 °F)
Point d'éclair	> 147 °C (> 296.6 °F)
Température de décomposition	Il n'y a pas de données / Non applicable
Pression de vapeur (50 °C (122 °F))	< 700 mbar
Densité ()	1,38 g/cm ³
Densité en vrac	Il n'y a pas de données / Non applicable
Viscosité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Viscosité (cinématique)	Il n'y a pas de données / Non applicable
Propriétés explosives	Il n'y a pas de données / Non applicable
Solubilité qualitative (Solv.: Eau)	Insoluble
Température de solidification	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point de fusion	Il n'y a pas de données / Non applicable
Inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Limites d'explosivité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Il n'y a pas de données / Non applicable
Taux d'évaporation	Il n'y a pas de données / Non applicable
Densité de vapeur	Il n'y a pas de données / Non applicable
Propriétés comburantes	Il n'y a pas de données / Non applicable

9.2. Autres informations

Il n'y a pas de données / Non applicable

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Des oxydants forts.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Voir section réactivité

10.4. Conditions à éviter

Pas de décomposition en cas d'utilisation conforme aux prescriptions.

10.5. Matières incompatibles

Voir section réactivité

10.6. Produits de décomposition dangereux

oxydes de carbone

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations générales sur la toxicologie:

La classification du mélange est basée sur les informations des risques disponibles tel que défini dans les critères de classification des mélanges pour chaque danger dans l'annexe I du règlement 1272/2008/ EC. Les informations santé/écologie pertinentes sur les substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

Toxicité orale aiguë:

Peut entraîner une irritation le système digestif.

Irritation de la peau:

Provoque une irritation cutanée.

Irritation des yeux:

Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation:

Peut provoquer une allergie cutanée.

Toxicité orale aiguë:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
Produit de réaction: bisphénol-A- épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	LD50	> 2.000 mg/kg	oral		rat	
1,4-BIS(2,3- éPOXYPROPOXY)BUT ANE (ETHER DIGLYCIDIQUE DU 1,4-BUTANEDIOL) 2425-79-8	LD50	1.118 mg/kg	oral		rat	OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity)

Toxicité dermale aiguë:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
Produit de réaction: bisphénol-A- épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	LD50	23.000 mg/kg	dermal		lapins	

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
Produit de réaction: bisphénol-A- épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	légèrement irritant	4 h	lapins	OECD Guideline 404 (Acute Dermal Irritation / Corrosion)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Produit de réaction: bisphénol-A- épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	non irritant		lapins	OECD Guideline 405 (Acute Eye Irritation / Corrosion)
1,4-BIS(2,3- éPOXYPROPOXY)BUT ANE (ETHER DIGLYCIDIQUE DU 1,4-BUTANEDIOL) 2425-79-8	Category 1 (irreversible effects on the eye)		lapins	OECD Guideline 405 (Acute Eye Irritation / Corrosion)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type de test	Espèces	Méthode
Produit de réaction: bisphénol-A- épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	sensibilisant	Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques de souris	souris	OECD Guideline 429 (Skin Sensitisation: Local Lymph Node Assay)
1,4-BIS(2,3- éPOXYPROPOXY)BUT ANE (ETHER DIGLYCIDIQUE DU 1,4-BUTANEDIOL) 2425-79-8	sensibilisant	Test de maximisation sur le cobaye	cochon d'Inde	OECD Guideline 406 (Skin Sensitisation)

Mutagenicité sur les cellules germinales:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type d'étude / Voie d'administration	Activation métabolique / Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Produit de réaction: bisphénol-A- épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)			OECD Guideline 472 (Genetic Toxicology: Escherichia coli, Reverse Mutation Assay)
1,4-BIS(2,3- éPOXYPROPOXY)BUT ANE (ETHER DIGLYCIDIQUE DU 1,4-BUTANEDIOL) 2425-79-8	positif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		

SECTION 12: Informations écologiques**Informations générales:**

La classification du mélange est basée sur les informations des risques disponibles tel que défini dans les critères de classification des mélanges pour chaque danger dans l'annexe I du règlement 1272/2008/ EC. Les informations santé/écologie pertinentes sur les substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

12.1. Toxicité**Écotoxicité:**

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Nombres études toxicologi- ques	Temps d'expositio- n	Espèces	Méthode
Produit de réaction: bisphéno- l-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	LC50	1,750000 mg/l	Fish	96 h	Oncorhynchus mykiss	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
	LC50	1,75 mg/l	Fish	96 h	Oncorhynchus mykiss (reported as Salmo gairdneri)	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
Produit de réaction: bisphéno- l-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	NOEC	2,4 mg/l	Algae	72 h	Scenedesmus capricornutum	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
	EC50	9,4 mg/l	Algae	72 h	Scenedesmus capricornutum	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
Produit de réaction: bisphéno- l-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6 1,4-BIS(2,3- éPOXYPROPOXY)BUTANE (ETHER DIGLYCIDIQUE DU 1,4-BUTANEDIOL) 2425-79-8 1,4-BIS(2,3- éPOXYPROPOXY)BUTANE (ETHER DIGLYCIDIQUE DU 1,4-BUTANEDIOL) 2425-79-8	NOEC	0,3 mg/l	chronic Daphnia	21 Jours	Daphnia magna	OECD 211 (Daphnia magna, Reproduction Test)
	LC50	24 mg/l	Fish	96 h	Brachydanio rerio (new name: Danio rerio)	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
	EC50	75 mg/l	Daphnia	24 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance / Dégradabilité:

Le produit n'est pas biodégradable.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Parcours d'application	Dégradabilité	Méthode
Produit de réaction: bisphéno- l-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6		aérobie	5 %	OECD Guideline 301 F (Ready Biodegradability: Manometric Respirometry Test)
1,4-BIS(2,3- éPOXYPROPOXY)BUTANE (ETHER DIGLYCIDIQUE DU 1,4-BUTANEDIOL) 2425-79-8		aérobie	38 %	OECD Guideline 301 E (Ready biodegradability: Modified OECD Screening Test)

12.3. Potentiel de bioaccumulation / 12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité:

Les adhésifs polymérisables sont immobiles.

Potentiel de bioaccumulation:

Il n'y a pas de données.

Substances dangereuses No. CAS	LogKow	Facteur de bioconcentration (BCF)	Temps d'exposition	Espèces	Température	Méthode
1,4-BIS(2,3- éPOXYPROPOXY)BUTANE (ETHER DIGLYCIDIQUE DU 1,4-BUTANEDIOL) 2425-79-8	-0,269				25 °C	OECD Guideline 117 (Partition Coefficient (n- octanol / water), HPLC Method)

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances dangereuses N° CAS	PBT/vPvB
Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).
1,4-BIS(2,3-ÉPOXYPROPOXY)BUTANE (ETHER DIGLYCIDIQUE DU 1,4-BUTANEDIOL) 2425-79-8	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).

12.6. Autres effets néfastes

Il n'y a pas de données.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Evacuation du produit:

Éliminer conformément aux réglementations locales et nationales.

Evacuation d'emballage non nettoyé:

Après usage, les tubes, cartons et flacons souillés par les résidus de produit devront être éliminés comme déchets chimiquement contaminés dans un centre autorisé de collecte de déchets ou incinérés dans une installation autorisée."

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Code de déchet

08 04 09 adhésifs et agents d'étanchéité rejetés contenant des solvants organiques et autres substances dangereuses

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

ADR	3082
RID	3082
ADN	3082
IMDG	3082
IATA	3082

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ADR	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Résine bisphénol -A-Epichlorhydrine)
RID	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Résine bisphénol -A-Epichlorhydrine)
ADN	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Résine bisphénol -A-Epichlorhydrine)
IMDG	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Bisphenol-A Epichlorhydrin resin)
IATA	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Bisphenol-A Epichlorhydrin resin)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR	9
RID	9
ADN	9
IMDG	9
IATA	9

14.4. Groupe d'emballage

ADR	III
RID	III
ADN	III
IMDG	III
IATA	III

14.5. Dangers pour l'environnement

ADR	Non applicable
RID	Non applicable
ADN	Non applicable
IMDG	Polluant marin
IATA	Non applicable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR	Non applicable Code tunnel: (E)
RID	Non applicable
ADN	Non applicable
IMDG	Non applicable
IATA	Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Teneur VOC < 3,00 %
(1999/13/EC)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation sur la sécurité chimique n'a pas été menée.

Prescriptions/consignes nationales (France):

N° tableau des maladies 51
professionnelles:

SECTION 16: Autres informations

L'étiquetage du produit est indiqué dans le paragraphe 2. Le texte complet de toutes les abréviations indiquées par des codes dans la fiche de données de sécurité est :

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H312 Nocif par contact cutané.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations complémentaires:

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.

Les modifications réalisées dans cette fiche de données de sécurité sont indiquées par une ligne verticale en partie gauche du document. Le texte correspondant est affiché dans une couleur différente sur des champs ombrés



Fiche de données de sécurité selon au règlement (CE) n° 1907/2006

Page 1 sur 18

No. FDS : 282495
V006.0

LOCTITE EA 9480 B 10L

Révision: 02.05.2016
Date d'impression: 26.06.2017
Remplace la version du: 11.01.2016

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

LOCTITE EA 9480 B 10L

Contient:

Acides gras de tallow, produits de réaction avec la diéthylènetriamine
2,2'-iminodi(éthylamine)
4,4'-Isopropylidènediphénol
p,p'-Isopropylidènediphénol polymérisé avec la N-(2-aminoéthyl)éthane-1,2-diamine et le (chlorométhyl)oxirane

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation prévue:
Durcisseur époxyde

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Henkel Technologies France S.A.S
Rue de Silly 161
92642 Boulogne-Billancourt cedex

France

Téléphone: +33 (1) 46 84 90 00

ua-productsafety.fr@fr.henkel.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° d'appel d'urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59 (24h)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers


2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CLP):

Toxicité aiguë H302 Nocif en cas d'ingestion. Voie d'exposition: Oral(e)	Catégorie 4
Toxicité aiguë H332 Nocif par inhalation. Voie d'exposition: Inhalation	Catégorie 4
Corrosion cutanée H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.	Catégorie 1B
Sensibilisant de la peau H317 Peut provoquer une allergie cutanée.	Catégorie 1
Risques aigus pour l'environnement aquatique H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.	Catégorie 1
Risques chroniques pour l'environnement aquatique H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	Catégorie 1

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage (CLP):

Pictogramme de danger:		
Mention d'avertissement:	Danger	
Mention de danger:	H302 Nocif en cas d'ingestion. H332 Nocif par inhalation. H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	
Conseil de prudence: Prévention	P261 Éviter de respirer les vapeurs. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.	
Conseil de prudence: Intervention	P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.	

2.3. Autres dangers

Aucune en cas d'utilisation conforme à la destination.

Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Déclaration des ingrédients conformément au règlement CLP (CE) n° 1272/2008

Substances dangereuses No. CAS	Numéro CE N° d'enregistrement REACH	Teneur	Classification
Acides gras de tallol, produits de réaction avec la diéthylènetriamine 61790-69-0	263-160-2	25- 50 %	Skin Corr. 1B H314 Acute Tox. 4; Oral(e) H302 Aquatic Acute 1 H400 Aquatic Chronic 1 H410
2,2'-iminodi(éthylamine) 111-40-0	203-865-4 01-2119473793-27	1- < 5 %	Acute Tox. 4; Oral(e) H302 Acute Tox. 4; Cutané(e) H312 Skin Corr. 1B H314 Skin Sens. 1 H317 Acute Tox. 2; Inhalation H330 STOT SE 3 H335
Butylphénol 98-54-4	202-679-0 01-2119489419-21	1- < 3 %	Skin Irrit. 2; Cutané(e) H315 Eye Dam. 1 H318 Repr. 2 H361f Aquatic Chronic 2 H411
4,4'-Isopropylidènediphénol 80-05-7	201-245-8 01-2119457856-23	1- < 3 %	Repr. 2 H361f STOT SE 3 H335 Eye Dam. 1 H318 Skin Sens. 1 H317 Aquatic Chronic 2 H411
Alcool benzylique 100-51-6	202-859-9 01-2119492630-38	1- < 3 %	Acute Tox. 4; Oral(e) H302 Acute Tox. 4; Inhalation H332 Eye Irrit. 2 H319
p,p'-Isopropylidenediphenol polymerise avec la N-(2-aminoethyl)ethane-1,2-diamine et le (chloromethyl)oxirane 31326-29-1	500-072-8	0,1- < 1 %	Acute Tox. 4 H302 Acute Tox. 4 H312 Skin Corr. 1B H314 Skin Sens. 1 H317

Voir texte complet des phrases H et autres abréviations dans paragraphe 16 "Autres informations"
Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de travail.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation:

Amener au grand air. Si les symptômes persistent, faire appel à un médecin.

Contact avec la peau:
Rincer à l'eau courante et au savon.
Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:
Rincer immédiatement à l'eau courante (pendant 10 minutes), consulter un médecin.

Ingestion:
Rincer l'intérieur de la bouche, boire 1 à 2 verres d'eau, ne pas faire vomir, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Cause des brûlures.

INGESTION : Nausée, vomissement, diarrhée, douleur abdominale.

PEAU : Eruption cutanée, urticaire.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Voir section: Description des premiers secours

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

carbon dioxide, mousse, poudre

Moyens d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Aucun connu

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, de l'oxyde de carbone (CO), du dioxyde de carbone (CO₂) et de l'oxyde nitrique (NO_x) risquent d'être dégagés.

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage.

Indications additionnelles:

En cas d'incendie, refroidir les récipients exposés avec de l'eau vaporisée.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Si la quantité renversée est peu importante, essuyer avec un papier absorbant et placer dans un récipient pour mise au rebut.

Si la quantité renversée est importante, absorber dans un matériau absorbant inerte et placer le tout dans un récipient hermétiquement fermé pour mise au rebut.

Laver soigneusement l'emplacement du produit renversé à l'eau et au savon ou avec une solution détergente.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir le conseil à la section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Eviter tout contact prolongé ou répété avec la peau afin de minimiser tout risque de sensibilisation

Mesures d'hygiène:

- Se laver les mains avant chaque pause et après le travail.
- Pendant le travail ne pas manger, boire, fumer.
- De bonnes pratiques d'hygiène industrielle devraient être respectées.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker dans un endroit frais. Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Durcisseur époxyde

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

Valable pour
France

Composant [Substance réglementée]	ppm	mg/m ³	Type de valeur	Catégorie d'exposition court terme / Remarques	Base réglementaire
Kaolin 1332-58-7 [KAOLIN]		10	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	Limite Indicative	FVL
2,2'-iminodi(éthylamine) 111-40-0 [DIÉTHYLÈNETRIAMINE]	1	4	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	Limite Indicative	FVL
dioxyde de titane 13463-67-7 [TITANE (DIOXYDE DE), EN TI]		10	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	Limite Indicative	FVL
4,4'-isopropylidenediphénol 80-05-7 [BISPHÉNOL A (POUSSIÈRES INHALABLES)]		10	Moyenne pondérée dans le temps (TWA) :	Indicatif	ECLTV
4,4'-isopropylidenediphénol 80-05-7 [BISPHÉNOL A (POUSSIÈRES INHALABLES)]		10	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	Valeurs Limites Réglementaires Contraignantes (VRC)	FVL

Predicted No-Effect Concentration (PNEC):

Nom listé	Environmental Compartment	Temps d'expositio n	Valeur				Remarques
			mg/l	ppm	mg/kg	autres	
2,2'-iminodi(éthylamine) 111-40-0	Eau douce					0,56 mg/L	
2,2'-iminodi(éthylamine) 111-40-0	Eau salée					0,056 mg/L	
2,2'-iminodi(éthylamine) 111-40-0	Eau (libérée par intermittence)					0,32 mg/L	
2,2'-iminodi(éthylamine) 111-40-0	Sédiments (eau douce)				1072 mg/kg		
2,2'-iminodi(éthylamine) 111-40-0	Sédiments (eau salée)				107,2 mg/kg		
2,2'-iminodi(éthylamine) 111-40-0	Usine de traitement des eaux usées.					6 mg/L	
2,2'-iminodi(éthylamine) 111-40-0	Sol				7,97 mg/kg		
2,2'-iminodi(éthylamine) 111-40-0	Air						
4-tert-butylphénol 98-54-4	Eau salée					0,001 mg/L	
4-tert-butylphénol 98-54-4	Eau douce					0,01 mg/L	
4-tert-butylphénol 98-54-4	Eau (libérée par intermittence)					0,048 mg/L	
4-tert-butylphénol 98-54-4	Sédiments (eau salée)				0,0975 mg/kg		
4-tert-butylphénol 98-54-4	Sédiments (eau douce)				0,975 mg/kg		
4-tert-butylphénol 98-54-4	Usine de traitement des eaux usées.					1,5 mg/L	
4-tert-butylphénol 98-54-4	Sol				0,324 mg/kg		
4-tert-butylphénol 98-54-4	oral				46,67 mg/kg		
4,4'-isopropylidenediphénol 80-05-7	Eau douce					0,018 mg/L	
4,4'-isopropylidenediphénol 80-05-7	Eau salée					0,016 mg/L	
4,4'-isopropylidenediphénol 80-05-7	Eau (libérée par intermittence)					0,01 mg/L	
4,4'-isopropylidenediphénol 80-05-7	Usine de traitement des eaux usées.					320 mg/L	
4,4'-isopropylidenediphénol 80-05-7	Sédiments (eau douce)				2,2 mg/kg		
4,4'-isopropylidenediphénol 80-05-7	Sédiments (eau salée)				0,44 mg/kg		
4,4'-isopropylidenediphénol 80-05-7	Sol				3,7 mg/kg		
4,4'-isopropylidenediphénol 80-05-7	oral					13,8 mg/kg food	
alcool benzylique 100-51-6	Sol				0,456 mg/kg		
alcool benzylique 100-51-6	Usine de traitement des eaux usées.					39 mg/L	
alcool benzylique 100-51-6	Sédiments (eau douce)				5,27 mg/kg		
alcool benzylique 100-51-6	Sédiments (eau salée)				0,527 mg/kg		
alcool benzylique 100-51-6	Eau salée					0,1 mg/L	
alcool benzylique 100-51-6	Eau (libérée par intermittence)					2,3 mg/L	
alcool benzylique 100-51-6	Eau douce					1 mg/L	

Derived No-Effect Level (DNEL):

Nom listé	Application Area	Voie d'exposition	Health Effect	Exposure Time	Valeur	Remarques
2,2'-iminodi(éthylamine) 111-40-0	Travailleurs	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		11,4 mg/kg	
2,2'-iminodi(éthylamine) 111-40-0	Travailleurs	dermique	Exposition à long terme - effets locaux		1,1 mg/kg	
2,2'-iminodi(éthylamine) 111-40-0	Travailleurs	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		92,1 mg/m ³	
2,2'-iminodi(éthylamine) 111-40-0	Travailleurs	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets locaux		2,6 mg/m ³	
2,2'-iminodi(éthylamine) 111-40-0	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		15,4 mg/m ³	
2,2'-iminodi(éthylamine) 111-40-0	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme - effets locaux		0,87 mg/m ³	
2,2'-iminodi(éthylamine) 111-40-0	Grand public	oral	Exposition à court terme / aiguë - effets locaux		4,88 mg/kg	
2,2'-iminodi(éthylamine) 111-40-0	Grand public	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		27,5 mg/m ³	
2,2'-iminodi(éthylamine) 111-40-0	Grand public	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		4,88 mg/kg	
2,2'-iminodi(éthylamine) 111-40-0	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		4,6 mg/m ³	
4-tert-butylphénol 98-54-4	Grand public	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		0,026 mg/kg	
4-tert-butylphénol 98-54-4	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		0,09 mg/m ³	
4-tert-butylphénol 98-54-4	Grand public	oral	Exposition à long terme - effets systémiques		0,026 mg/kg	
4-tert-butylphénol 98-54-4	Travailleurs	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		0,071 mg/kg	
4-tert-butylphénol 98-54-4	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		0,5 mg/m ³	
4,4'-isopropylidenediphénol 80-05-7	Travailleurs	dermique	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		1,4 mg/kg p.c. /jour	
4,4'-isopropylidenediphénol 80-05-7	Travailleurs	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets locaux		10 mg/m ³	
4,4'-isopropylidenediphénol 80-05-7	Travailleurs	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		1,4 mg/kg p.c. /jour	
4,4'-isopropylidenediphénol 80-05-7	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme - effets locaux		10 mg/m ³	
4,4'-isopropylidenediphénol 80-05-7	Travailleurs	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		10 mg/m ³	
4,4'-isopropylidenediphénol 80-05-7	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		10 mg/m ³	
4,4'-isopropylidenediphénol 80-05-7	Grand public	dermique	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		0,7 mg/kg p.c. /jour	
4,4'-isopropylidenediphénol 80-05-7	Grand public	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		5,0 mg/m ³	
4,4'-isopropylidenediphénol	Grand public	oral	Exposition à court		0,05 mg/kg p.c.	

80-05-7			terme / aiguë - effets systémiques		/jour	
4,4'-isopropylidenediphénol 80-05-7	Grand public	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		0,7 mg/kg p.c. /jour	
4,4'-isopropylidenediphénol 80-05-7	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		0,25 mg/m ³	
4,4'-isopropylidenediphénol 80-05-7	Grand public	oral	Exposition à long terme - effets systémiques		0,05 mg/kg p.c. /jour	
4,4'-isopropylidenediphénol 80-05-7	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets locaux		5 mg/m ³	
4,4'-isopropylidenediphénol 80-05-7	Grand public	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets locaux		5 mg/m ³	
alcool benzylique 100-51-6	Grand public	oral	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		20 mg/kg p.c. /jour	
alcool benzylique 100-51-6	Grand public	oral	Exposition à long terme - effets systémiques		4 mg/kg p.c. /jour	
alcool benzylique 100-51-6	Travailleurs	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		110 mg/m ³	
alcool benzylique 100-51-6	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		22 mg/m ³	
alcool benzylique 100-51-6	Grand public	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		27 mg/m ³	
alcool benzylique 100-51-6	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		5,4 mg/m ³	
alcool benzylique 100-51-6	Travailleurs	dermique	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		40 mg/kg p.c. /jour	
alcool benzylique 100-51-6	Travailleurs	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		8 mg/kg p.c. /jour	
alcool benzylique 100-51-6	Grand public	dermique	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		20 mg/kg p.c. /jour	
alcool benzylique 100-51-6	Grand public	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		4 mg/kg p.c. /jour	

Indice Biologique d'Exposition:

aucun(e)

8.2. Contrôles de l'exposition:

Protection respiratoire:

Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

Il convient de porter un masque agréé ou un respirateur avec unecartouche de vapeur organique si le produit est utilisé dans un endroitmal ventilé.

Type de filtre: A (EN 14387)

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374)

Matières appropriées à un contact de courte durée ou à des projections (recommandation: indice de protection au moins 2, soit > 30 minutes de temps de perméation selon EN 374):

Caoutchouc nitrile (NBR; $\geq 0,4$ mm d'épaisseur de couche)

Matières appropriées également à un contact direct et plus long (recommandation: indice de protection 6, soit > 480 minutes de temps de perméation selon EN 374):

Caoutchouc nitrile (NBR; $\geq 0,4$ mm d'épaisseur de couche)

Les indications faites sont basées sur la littérature et sur les informations fournies par les fabricants de gants ou sont déduites par analogie de matières similaires. Il faut tenir compte que la durée d'utilisation d'un gant de protection contre les produits chimiques dans la pratique peut être sensiblement plus courte que le temps de perméation déterminé selon EN 374 en raison de multiples facteurs d'influence (comme la température p. ex.). Le gant doit être remplacé s'il présente des signes d'usure.

Protection des yeux:

Porter des lunettes.

L'équipement de protection pour les yeux doit être conforme à la norme EN166.

Protection du corps:

Porter un vêtement de protection approprié.

Les vêtements de protection doivent être conformes à la norme EN14605 en cas d'éclaboussures de liquide, et à la norme EN13982 en cas d'exposition aux poussières.

équipement de protection conseillé pour le personnel:

Les informations fournies sur les équipements de protection individuelle sont données uniquement à titre indicatif. Une évaluation complète des risques doit être menée avant d'utiliser ce produit afin de déterminer les équipements de protection individuelle appropriés et qui répondent aux exigences locales. Les équipements de protection individuelle doivent être conformes aux normes EN pertinentes.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	liquide liquide blanc
Odeur	Ammoniacale
seuil olfactif	Il n'y a pas de données / Non applicable
pH	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point initial d'ébullition	180 °C (356 °F)
Point d'éclair	130 °C (266 °F)
Température de décomposition	Il n'y a pas de données / Non applicable
Pression de vapeur	Il n'y a pas de données / Non applicable
Densité (ρ)	1,32 g/cm ³
Densité en vrac	Il n'y a pas de données / Non applicable
Viscosité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Viscosité (cinématique)	Il n'y a pas de données / Non applicable
Propriétés explosives	Il n'y a pas de données / Non applicable
Solubilité qualitative	Il n'y a pas de données / Non applicable
Température de solidification	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point de fusion	Il n'y a pas de données / Non applicable
Inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Limites d'explosivité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Il n'y a pas de données / Non applicable
Taux d'évaporation	Il n'y a pas de données / Non applicable
Densité de vapeur	Il n'y a pas de données / Non applicable
Propriétés comburantes	Il n'y a pas de données / Non applicable

9.2. Autres informations

Il n'y a pas de données / Non applicable

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réaction avec des acides forts.

Réagit avec les oxydants forts.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Voir section réactivité

10.4. Conditions à éviter

Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.

10.5. Matières incompatibles

Voir section réactivité

10.6. Produits de décomposition dangereux

oxydes de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations générales sur la toxicologie:

La classification du mélange est basée sur les informations des risques disponibles tel que défini dans les critères de classification des mélanges pour chaque danger dans l'annexe I du Règlement (CE) N° 1272/2008. Les informations santé/écologie pertinentes sur les substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

Toxicité orale aiguë:

Nocif en cas d'ingestion.

Toxicité inhalative aiguë:

Nocif par inhalation.

Irritation de la peau:

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Irritation des yeux:

Corrosif

Eviter le contact avec les yeux.

Sensibilisation:

Peut provoquer une allergie cutanée.

Toxicité orale aiguë:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
2,2'-iminodi(éthylamine) 111-40-0	LD50	1.553 mg/kg	oral		rat	OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity)
Butylphénol 98-54-4	LD50	5.660 mg/kg	oral		rat	
4,4'- Isopropylidènediphénol 80-05-7	LD50	5.000 mg/kg	oral		rat	
Alcool benzylique 100-51-6	LD50	1.620 mg/kg	oral		rat	

Toxicité inhalative aiguë:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
2,2'-iminodi(éthylamine) 111-40-0	NOEL	0,07 mg/l	aérosol	4 h	rat	OECD Guideline 403 (Acute Inhalation Toxicity) Jugement d'experts
Alcool benzylique 100-51-6	Estimatio n de la toxicité aiguë (ETA) LC50	4,17 mg/l				
Alcool benzylique 100-51-6		> 4,178 mg/l				

Toxicité dermale aiguë:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
2,2'-iminodi(éthylamine) 111-40-0	LD50	1.045 mg/kg	dermal		lapins	OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)
Butylphénol 98-54-4	LD50	> 16.000 mg/kg	dermal		lapins	
4,4'- Isopropylidènediphénol 80-05-7	LD50	3.600 mg/kg	dermal		lapins	

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
2,2'-iminodi(éthylamine) 111-40-0	Corrosif	15 mn	lapins	BASF Test
Butylphénol 98-54-4	irritant	5 h	lapins	OECD Guideline 404 (Acute Dermal Irritation / Corrosion)
Alcool benzylique 100-51-6	non irritant	4 h	lapins	OECD Guideline 404 (Acute Dermal Irritation / Corrosion)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
2,2'-iminodi(éthylamine) 111-40-0	Corrosif	30 s	lapins	
Butylphénol 98-54-4	Category I (irreversible effects on the eye)	1 s	lapins	OECD Guideline 405 (Acute Eye Irritation / Corrosion)
Alcool benzylique 100-51-6	Category II	24 h	lapins	OECD Guideline 405 (Acute Eye Irritation / Corrosion)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type de test	Espèces	Méthode
2,2'-iminodi(éthylamine) 111-40-0	sensibilisant	Essai de stimulatio n locale des ganglions lymphatiq ues de souris	souris	OECD Guideline 429 (Skin Sensitisation: Local Lymph Node Assay)
Butylphénol 98-54-4	sensibilisant			
Alcool benzylique 100-51-6	non sensibilisant	Test de maximisat ion sur le cobaye	cochon d'Inde	OECD Guideline 406 (Skin Sensitisation)

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type d'étude / Voie d'administration	Activation métabolique / Temps d'exposition	Espèces	Méthode
2,2'-iminodi(éthylamine) 111-40-0	positif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		OECD Guideline 471 (Bacterial Reverse Mutation Assay)
	négatif	Test in-vitro d'aberration chromosomique sur mammifère	avec ou sans		Chromosome Aberration Test
2,2'-iminodi(éthylamine) 111-40-0	négatif	oral : gavage		souris	OECD Guideline 474 (Mammalian Erythrocyte Micronucleus Test)
	négatif	oral : gavage		souris	
Butylphénol 98-54-4	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		OECD Guideline 471 (Bacterial Reverse Mutation Assay)
Butylphénol 98-54-4	négatif	intrapéritonéal		souris	OECD Guideline 474 (Mammalian Erythrocyte Micronucleus Test)
4,4'- Isopropylidènediphénol 80-05-7	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		
Alcool benzylique 100-51-6	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		OECD Guideline 471 (Bacterial Reverse Mutation Assay)
Alcool benzylique 100-51-6	négatif	intrapéritonéal		souris	OECD Guideline 474 (Mammalian Erythrocyte Micronucleus Test)
	négatif			Drosophila melanogaster	OECD Guideline 477 (Genetic Toxicology: Sex-linked Recessive Lethal Test in Drosophila melanogaster)

Cancérogénicité:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Espèces	Sex	Temps d'exposition/ frequency of treatment	Parcours d'application	Méthode
2,2'-iminodi(éthylamine) 111-40-0	Non cancérogène	souris	masculin	lifetime (appr. 587 d) 3 d/w	dermique	OECD Guideline 453 (Combined Chronic Toxicity / Carcinogenicity Studies)

Toxicité pour la reproduction:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat / Classification	Espèces	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
2,2'-iminodi(éthylamine) 111-40-0	NOAEL P = 100 mg/kg NOAEL F1 = 30 mg/kg	screening oral : gavage	29-54 d	rat	OECD Guideline 421 (Reproduction / Developmental Toxicity Screening Test)

Toxicité à dose répétée

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Parcours d'application	Temps d'exposition/ fréquence des soins	Espèces	Méthode
2,2'-iminodi(éthylamine) 111-40-0	NOAEL=70 - 80 mg/kg	oral : alimentation	90 ddaily	rat	
2,2'-iminodi(éthylamine) 111-40-0	NOAEL=0,55 mg/l	inhalation : vapeur	15 d6 h/d	rat	
Butylphénol 98-54-4	LOAEL=>= 200 mg/kg	oral : gavage	daily	rat	

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**Informations générales:**

La classification du mélange est basée sur les informations des risques disponibles tel que défini dans les critères de classification des mélanges pour chaque danger dans l'annexe I du Règlement (CE) N° 1272/2008. Les informations santé/écologie pertinentes sur les substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

12.1. Toxicité**Écotoxicité:**

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Nombreuses études toxicologiques	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Acides gras de tallol, produits de réaction avec la diéthylènetriamine 61790-69-0	LC50	0,63 mg/l	Fish	96 h	Salmo gairdneri (new name: Oncorhynchus mykiss)	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
Acides gras de tallol, produits de réaction avec la diéthylènetriamine 61790-69-0	EC0	10 mg/l	Bacteria	30 mn		
2,2'-iminodi(éthylamine) 111-40-0	LC50	430 mg/l	Fish	96 h	Poecilia reticulata	EU Method C.1 (Acute Toxicity for Fish)
	NOEC	> 10 mg/l	Fish	28 Jours	Gasterosteus aculeatus	OECD 210 (fish early lite stage toxicity test)
2,2'-iminodi(éthylamine) 111-40-0	EC50	64,6 mg/l	Daphnia	48 h	Daphnia magna	EU Method C.2 (Acute Toxicity for Daphnia)
2,2'-iminodi(éthylamine) 111-40-0	EC50	1.164 mg/l	Algae	72 h	Selenastrum capricornutum (new name: Pseudokirchnerella subcapitata)	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
	NOEC	10 mg/l	Algae	72 h	Selenastrum capricornutum (new name: Pseudokirchnerella subcapitata)	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
2,2'-iminodi(éthylamine) 111-40-0	NOEC	6 mg/l	Bacteria	3 h	anaerobic bacteria	not specified
2,2'-iminodi(éthylamine) 111-40-0	NOEC	5,6 mg/l	chronic Daphnia	21 Jours	Daphnia magna	EU Method C.20 (Daphnia magna Reproduction Test)
Butylphénol 98-54-4	LC50	5,14 mg/l	Fish	96 h	Pimephales promelas	EU Method C.1 (Acute Toxicity for Fish)
	NOEC	> 0,01 - 0,1 mg/l	Fish	128 Jours	Pimephales promelas	OECD 210 (fish early lite stage toxicity test)
Butylphénol 98-54-4	EC50	4,8 mg/l	Daphnia	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
Butylphénol 98-54-4	EC50	11,2 mg/l	Algae	72 h	Scenedesmus subspicatus (new name: Desmodesmus subspicatus)	DIN 38412-09
Butylphénol 98-54-4	EC10	145 mg/l	Bacteria	6 h		
Butylphénol 98-54-4	NOEC	0,73 mg/l	chronic Daphnia	21 Jours	Daphnia magna	OECD 211 (Daphnia magna, Reproduction Test)
4,4'-Isopropylidènediphénol 80-05-7	LC50	9,9 mg/l	Fish	96 h	Brachydanio rerio (new name: Danio rerio)	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
	NOEC	16 µg/l	Fish	444 Jours	Pimephales promelas	EPA OPP 72-5 (Fish Life Cycle Toxicity)
4,4'-Isopropylidènediphénol 80-05-7	EC50	3,9 mg/l	Daphnia	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
4,4'-Isopropylidènediphénol 80-05-7	EC50	2,5 mg/l	Algae	96 h	Selenastrum capricornutum (new name: Pseudokirchnerella subcapitata)	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
4,4'-Isopropylidènediphénol 80-05-7	EC10	> 320 mg/l	Bacteria	18 h		
4,4'-Isopropylidènediphénol 80-05-7	NOEC	> 3,146 mg/l	chronic Daphnia	21 Jours	Daphnia magna	OECD 211 (Daphnia magna, Reproduction Test)
Alcool benzylique 100-51-6	LC50	646 mg/l	Fish	48 h	Leuciscus idus	DIN 38412-15
Alcool benzylique 100-51-6	EC50	360 mg/l	Daphnia	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
Alcool benzylique	EC50	640 mg/l	Algae	96 h	Scenedesmus quadricauda	OECD Guideline

100-51-6						201 (Alga. Growth Inhibition Test)
Alcool benzylique 100-51-6	EC10	658 mg/l	Bacteria	17 h		

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance / Dégradabilité:

Le produit n'est pas biodégradable.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Parcours d'application	Dégradabilité	Méthode
Acides gras de tallol, produits de réaction avec la diéthylènetriamine 61790-69-0		aérobie	21 %	ISO 10708 (BODIS-Test)
2,2'-iminodi(éthylamine) 111-40-0	biodégradable de façon inhérente	aérobie	83 %	EU Method C.9 (Biodegradation: Zahn-Wellens Test)
	facilement biodégradable	aérobie	87 %	OECD Guideline 301 D (Ready Biodegradability: Closed Bottle Test)
Butylphénol 98-54-4	facilement biodégradable	aérobie	98 %	OECD Guideline 301 A (new version) (Ready Biodegradability: DOC Die Away Test)
4,4'-Isopropylidènediphénol 80-05-7	facilement biodégradable	aérobie	89 %	OECD Guideline 301 F (Ready Biodegradability: Manometric Respirometry Test)
Alcool benzylique 100-51-6	facilement biodégradable	aérobie	92 - 96 %	OECD Guideline 301 C (Ready Biodegradability: Modified MITI Test (I))

12.3. Potentiel de bioaccumulation / 12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité:

Les adhésifs polymérisables sont immobiles.

Potentiel de bioaccumulation:

Il n'y a pas de données.

Substances dangereuses No. CAS	LogKow	Facteur de bioconcentration (BCF)	Temps d'exposition	Espèces	Température	Méthode
2,2'-iminodi(éthylamine) 111-40-0		> 0,3 - < 6,3	42 Jours	Cyprinus carpio		OECD Guideline 305 C (Bioaccumulation: Test for the Degree of Bioconcentration in Fish)
2,2'-iminodi(éthylamine) 111-40-0	-1,58				20 °C	QSAR (Quantitative Structure Activity Relationship)
Butylphénol 98-54-4	3				23 °C	OECD Guideline 117 (Partition Coefficient (n-octanol / water), HPLC Method)
4,4'-Isopropylidènediphénol 80-05-7		5,1 - 13,8	42 Jours	Cyprinus carpio	25 °C	
4,4'-Isopropylidènediphénol 80-05-7	3,4				21,5 °C	OECD Guideline 107 (Partition Coefficient (n-octanol / water), Shake Flask Method)
Alcool benzylique 100-51-6	1,08					

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances dangereuses N° CAS	PBT/vPvB

Acides gras de tallol, produits de réaction avec la diéthylènetriamine 61790-69-0	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).
2,2'-iminodi(éthylamine) 111-40-0	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).
Butylphénol 98-54-4	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).
4,4'-Isopropylidènediphénol 80-05-7	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).
Alcool benzylique 100-51-6	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).

12.6. Autres effets néfastes

Il n'y a pas de données.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Evacuation du produit:

Eliminer conformément aux réglementations locales et nationales.

Evacuation d'emballage non nettoyé:

Après usage, les tubes, cartons et flacons souillés par les résidus de produit devront être éliminés comme déchets chimiquement contaminés dans un centre autorisé de collecte de déchets ou incinérés dans une installation autorisée."

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Code de déchet

08 04 09 adhésifs et agents d'étanchéité rejetés contenant des solvants organiques et autres substances dangereuses

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

ADR	2735
RID	2735
ADN	2735
IMDG	2735
IATA	2735

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR	AMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A. (acides gras de tallol, produits de réaction avec la diéthylènetriamine, Diéthylène triamine)
RID	AMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A. (acides gras de tallol, produits de réaction avec la diéthylènetriamine, Diéthylène triamine)
ADN	AMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A. (acides gras de tallol, produits de réaction avec la diéthylènetriamine, Diéthylène triamine)
IMDG	AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (Fatty acids, tall-oil, reaction products with diethylenetriamine, Diethylenetriamine)
IATA	Amines, liquid, corrosive, n.o.s. (Fatty acids, tall-oil, reaction products with diethylenetriamine, Diethylenetriamine)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR	8
RID	8
ADN	8
IMDG	8
IATA	8

14.4. Groupe d'emballage

ADR	II
RID	II
ADN	II
IMDG	II
IATA	II

14.5. Dangers pour l'environnement

ADR	Dangereux pour l'environnement
RID	Dangereux pour l'environnement
ADN	Dangereux pour l'environnement
IMDG	Polluant marin
IATA	Non applicable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR	Non applicable Code tunnel: (E)
RID	Non applicable
ADN	Non applicable
IMDG	Non applicable
IATA	Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Teneur VOC < 3,00 %
(2010/75/EC)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation sur la sécurité chimique n'a pas été menée.

Prescriptions/consignes nationales (France):

N° tableau des maladies 49
professionnelles:

RUBRIQUE 16:Autres informations

L'étiquetage du produit est indiqué dans le paragraphe 2. Le texte complet de toutes les abréviations indiquées par des codes dans la fiche de données de sécurité est :

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H312 Nocif par contact cutané.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H330 Mortel par inhalation.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H361f Susceptible de nuire à la fertilité.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations complémentaires:

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.

Les modifications réalisées dans cette fiche de données de sécurité sont indiquées par une ligne verticale en partie gauche du document. Le texte correspondant est affiché dans une couleur différente sur des champs ombrés